



## Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

**7376<sup>e</sup>** séance

Jeudi 5 février 2015, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Liu Jieyi . . . . .	(Chine)
<i>Membres :</i>	Angola . . . . .	M. Gaspar Martins
	Chili . . . . .	M. Barros Melet
	Espagne . . . . .	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Pressman
	Fédération de Russie . . . . .	M. Iliichev
	France . . . . .	M. Lamek
	Jordanie . . . . .	M. Hmoud
	Lituanie . . . . .	M <sup>me</sup> Jakubonė
	Malaisie . . . . .	M <sup>me</sup> Adnin
	Nigéria . . . . .	M <sup>me</sup> Ogwu
	Nouvelle-Zélande . . . . .	M. McLay
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Wilson
	Tchad . . . . .	M. Mangaral
	Venezuela (République bolivarienne du) . . . . .	M. Ramírez Carreño

### Ordre du jour

#### La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2015/37)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### La situation en Guinée-Bissau

#### **Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2015/37)**

**Le Président** (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Ghana, de la Guinée-Bissau et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Miguel Trovoada, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et S. E. M. Antonio de Aguiar Patriota, Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Brésil, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/37, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Trovoada.

**M. Trovoada** : Monsieur le Président, je vous remercie, ainsi que les membres du Conseil, de l'occasion qui m'est donnée de présenter le rapport du Secrétaire général (S/2015/37) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (BINUGBIS).

Durant la période écoulée, de la dernière mise à jour du Secrétaire général au Conseil à la présentation de cet exposé, quelques développements dignes de mention ont été enregistrés, dont la tenue le 15 décembre 2014 à Abuja d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a décidé de proroger le

mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB), dans sa configuration actuelle, de six mois renouvelables.

En ce qui concerne la réforme des forces de défense et de sécurité, la Ministre chargée de ce secteur a introduit de nouveaux amendements à la législation sur la création du fonds spécial de pension. Elle a également présenté au Premier Ministre une liste du personnel qui remplit les conditions requises pour la démobilisation et la retraite, qui est en cours d'analyse.

Au mois de janvier dernier, la Ministre de la justice a conduit la révision et la validation du programme proposé de la réforme du secteur judiciaire. Le document validé intégrera l'ensemble des propositions à soumettre par le Gouvernement à la table ronde des partenaires internationaux, prévue pour le 25 mars 2015 à Bruxelles. Là encore, c'est une étape importante vers l'établissement d'une justice accessible, plus transparente et plus crédible en Guinée-Bissau.

Toujours au mois de janvier, le Conseil des droits de l'homme a procédé au deuxième examen périodique universel de la Guinée-Bissau. Il a formulé des recommandations, notamment dans le sens du renforcement de la protection des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité et les violations des droits de l'homme commises dans le passé. Il a également recommandé l'adhésion du pays à un certain nombre d'instruments juridiques, ainsi que la ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Sur le plan social, le Gouvernement parvient à maintenir la fourniture des services de base à la population et à assurer un niveau acceptable de prévention contre l'épidémie d'Ebola. Dans l'ensemble, les mesures et les décisions prises indiquent que la volonté de changement n'a pas fléchi et le soutien des partenaires non plus.

Qu'il me soit permis d'attirer l'attention du Conseil sur la direction vers laquelle le Gouvernement entend s'orienter. En conformité avec son programme pour les quatre prochaines années, approuvé à l'unanimité par l'Assemblée nationale populaire, le Gouvernement a défini une stratégie et les priorités pour la table ronde de Bruxelles, d'une importance particulière pour le BINUGBIS. Quant au premier objectif – consolidation de l'état de droit, promotion de la bonne gouvernance et réforme des institutions de l'État –, il y a eu des progrès encourageants dans la planification stratégique et le développement de la législation, tout particulièrement

dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la justice. Dans la perspective du renforcement de l'unité nationale, l'Assemblée nationale populaire a réactivé la commission pour la réalisation du dialogue national, en mettant en place les structures nécessaires à sa concrétisation.

Malgré tous ces efforts, la situation demeure fragile, car, comme le Secrétaire général le répète souvent, il n'y a pas de paix durable sans développement et il n'y a pas de développement sans paix durable, étant certain qu'il n'y aura ni l'un ni l'autre sans la primauté de l'état de droit et le respect des droits de l'homme. À cet égard, le système des Nations Unies en Guinée-Bissau se félicite de l'adoption par le Gouvernement d'une approche intégrée assurant la complémentarité des efforts de lutte pour l'éradication de la pauvreté et le développement économique avec la bonne gouvernance, créant ainsi le potentiel pour la promotion du progrès social.

Les priorités énoncées par le Gouvernement à la mission d'évaluation stratégique démontrent que le retour à l'ordre constitutionnel, aussi positif qu'il ait été, n'a pas encore permis de s'attaquer aux causes fondamentales de l'instabilité en Guinée-Bissau. Cela veut dire que l'environnement politico-social se caractérise par un climat où l'espoir d'un avenir dégagé d'incertitudes cohabite avec une situation de stabilité encore fragile. La Guinée-Bissau a toujours besoin de soutien pour consolider les institutions démocratiques, restructurer le secteur de défense et de sécurité, renforcer le système judiciaire, améliorer le fonctionnement de l'administration publique et augmenter sa capacité à combattre l'impunité et la criminalité transnationale, entre autres.

Par conséquent, le Secrétaire général recommande le renforcement des bons offices de son représentant spécial, dans le sens de contribuer à la promotion d'un environnement de paix et de stabilité, tout en favorisant le dialogue visant la réconciliation nationale. La confiance entre les dirigeants politiques du pays reste incontestablement un élément essentiel de la stabilité. De même, le BINUGBIS devrait continuer à promouvoir le renforcement des liens de coopération entre la Guinée-Bissau et ses partenaires internationaux, en préconisant une réponse coordonnée aux efforts du pays à se réformer. Il faut, à cet égard, accorder une attention particulière à l'approfondissement du partenariat avec la CEDEAO, l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise et l'Union européenne,

compte tenu des dimensions régionales, continentales, internationales et culturelles de la problématique du développement de la Guinée-Bissau.

Qu'il me soit permis de souligner un troisième aspect, en réaffirmant que la Guinée-Bissau a besoin de l'ECOMIB et que l'ECOMIB a besoin de la communauté internationale, et du Conseil de sécurité en particulier. Le déploiement d'une force régionale est une mesure exceptionnelle prise par la CEDEAO, dont la vocation première, en tant que communauté économique régionale, est d'œuvrer à la promotion du développement socioéconomique des États membres, dans une perspective d'intégration, à court, moyen et long terme.

Il est évident que l'assistance apportée par la communauté internationale à la Guinée-Bissau ne saurait durer éternellement. Dans cette optique, la philosophie qui doit inspirer la stratégie de partenariat entre ce pays et la communauté internationale, dans le cadre de l'aide au développement, doit viser, aussi bien pour les Bissau-Guinéens eux-mêmes que pour leurs partenaires, la création des conditions qui permettront à la Guinée-Bissau de se passer de l'assistance internationale. Les Nations Unies s'y consacrent, prenant des initiatives et appuyant des actions en vue de parvenir au moment où le pays arrivera au stade de ne plus avoir besoin, ni d'une mission politique, ni d'une force militaire étrangère, sur son sol.

Les défis sont énormes, nombreux et complexes, mais ils ne sont pas insurmontables. La consolidation de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau, condition indispensable du développement, exige des efforts conjoints, de la patience et de la persévérance. Dans ce contexte, l'engagement du Conseil de sécurité, aussi bien que de la communauté internationale dans son ensemble, en faveur de ce pays, n'a jamais été autant nécessaire, important et urgent, afin que les acquis du présent se consolident et que les dérives du passé soient révolues à jamais.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Trovoada de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Patriota.

**M. Patriota** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité ce matin en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Miguel Trovoada, de son exposé très éclairant et de nous avoir fait part de ses vues sur les progrès réalisés par la Guinée-Bissau, les défis auxquels elle fait face et les possibilités qui se présentent dans ce pays aujourd'hui. Je lui sais particulièrement gré de sa volonté de coopérer avec la Commission de consolidation de la paix dans la poursuite de notre objectif commun, à savoir épauler de notre mieux les autorités et le peuple de la Guinée-Bissau.

Il y a deux semaines, la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a tenu sa première réunion de l'année, à laquelle nous avons invité le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Trovoada, et le Premier Ministre Simões Pereira à nous présenter un exposé depuis Bissau. Nous avons également invité le Département des affaires politiques à faire un bilan de la mission d'évaluation stratégique auquel le Conseil a prié le Secrétaire général de procéder dans sa résolution 2157 (2014) du 29 mai 2014.

J'aimerais à cette occasion donner acte des louables progrès accomplis depuis que les nouvelles autorités sont arrivées au pouvoir en Guinée-Bissau, en juin dernier. J'ai pu le constater de visu en automne dernier quand je me suis rendu à Bissau. Les analyses détaillées présentées par le Premier Ministre, le Département des affaires politiques et le Représentant spécial du Secrétaire général au cours de la dernière réunion de la Commission de consolidation de la paix, et une nouvelle fois aujourd'hui par M. Trovoada, concordent toutes sur ce point. Alors que la Commission de consolidation de la paix entreprend cette année un important examen du dispositif de consolidation de la paix, je pense que la Guinée-Bissau offre quelques enseignements précieux sur la manière dont un gouvernement d'ouverture légitime et compétent peut changer le cours des choses quand il est accompagné d'un engagement politique soutenu des partenaires internationaux.

Ce qui diffère aujourd'hui par rapport à tout autre moment de l'histoire moderne de la Guinée-Bissau c'est que, malgré les problèmes actuellement posés par la pauvreté généralisée et le legs de décennies de mauvaise gouvernance, un avenir meilleur et plus stable semble être en vue pour le pays et sa population. Moyennant des efforts modérés, mûrement réfléchis, consentis en temps voulu, les nouvelles autorités du pays ont su mettre la Guinée-Bissau sur une voie prometteuse, tout en manifestant leur volonté de venir à bout des

dysfonctionnements du passé, et de procéder de manière démocratique et pragmatique sans exclure personne.

En l'espace de sept mois, depuis leur arrivée au pouvoir, les nouvelles autorités ont pratiqué une politique avisée et courageuse, y compris sur les questions épineuses comme la réforme du dispositif de défense et de sécurité, la nécessité de rétablir le contrat social par un processus national de dialogue et de réconciliation, et l'amélioration du système de justice. Cette nouvelle ère de progrès a également été marquée par l'accès d'un plus grand nombre de personnes aux services de base.

Je me félicite que le Conseil examine les recommandations formulées dans le cadre de l'examen effectué récemment par le Secrétaire général, lequel fournit un diagnostic approfondi et sans détours de la façon dont les maux du passé pourraient être combattus en Guinée-Bissau. Le rapport du Secrétaire général (S/2015/37) met également en avant les risques à venir. Il donne aux autorités la responsabilité de prendre en main et de conduire les réformes qui permettront d'ouvrir la voie à la démocratisation et à la prospérité. Nous savons toutefois que, bien que cette condition préalable soit essentielle, ce dont nous avons maintenant besoin, plus que jamais, c'est que nos messages de soutien se traduisent en actes concrets. Notre solidarité devrait donner lieu à un engagement durable. Je voudrais par conséquent exhorter les voisins de la Guinée-Bissau dans la région, ses amis et ses partenaires à participer activement à la table ronde des partenaires prévue le 25 mars à Bruxelles et à veiller à ce qu'elle soit un succès. Je rappelle au Conseil qu'il s'agit d'un défi d'une envergure relativement limitée. Si nous ne pouvons pas réussir en Guinée-Bissau, comment pouvons-nous envisager d'avoir plus de succès face à des problèmes plus complexes et de plus grande ampleur?

Nous avons parcouru beaucoup de chemin en peu de temps, en ce qui concerne la Guinée-Bissau, et il est rare que les possibilités de renforcer les acquis de la consolidation de la paix se présentent de façon aussi prometteuse que ce que nous voyons actuellement dans le pays. Afin d'édifier l'État de façon viable, le pays continuera d'avoir besoin d'un ferme soutien de la part de l'ONU, et en particulier du Conseil de sécurité et de la Commission de consolidation de la paix. La situation actuelle offre un terrain propice à une coopération entre les deux organes pour qu'ils concentrent l'appui international sur les priorités du Gouvernement. Cela signifie que nous devons continuer d'appuyer le travail réalisé par le Bureau intégré des Nations Unies pour la

consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), et nous accueillons donc avec satisfaction la prorogation d'un an et l'actualisation de son mandat. Nous saluons également le travail précieux réalisé par la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Guinée-Bissau (ECOMIB) en ce qui concerne le renforcement des institutions et la progression de la réforme du secteur de la sécurité dans le pays, et nous considérons que le Conseil de sécurité doit soutenir ce travail au niveau politique. Le BINUGBIS et l'ECOMIB sont de solides partenaires des Bissau-Guinéens et se sont montrés solidaires, compréhensifs et capables de faire considérablement avancer les choses dans des périodes difficiles. Maintenant que la situation s'améliore, leur assistance sera plus précieuse que jamais. Ces deux institutions continuent, par conséquent, d'avoir besoin de l'appui fidèle du Conseil.

Je tiens également à insister sur la nécessité de renforcer le rôle de la société civile, et des femmes et des jeunes en particulier, dans les processus de prise de décisions visant à bouleverser la typologie bissau-guinéenne de la pauvreté et du sous-développement. Il est temps en effet de faire évoluer l'idée de longue date selon laquelle la Guinée-Bissau représente un cas typique de corruption endémique, d'impunité et de trafic de drogue. Nous devons défendre une stratégie permettant d'optimiser le potentiel et la promesse que recèle un pays débordant de jeunesse, d'énergie et du désir de tourner la page du chapitre le plus sombre de son histoire. Pour ce faire, l'État doit promouvoir le dialogue à l'échelle de la société et montrer l'exemple en veillant toujours à ce que les acteurs politiques laissent de côté leurs divergences de vues pour promouvoir les intérêts du pays. Les partenaires internationaux, comme les Bissau-Guinéens, doivent redoubler d'efforts afin que le progrès durable et la stabilité soient les nouvelles réalités du pays.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie l'Ambassadeur Patriota de son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante de la Guinée-Bissau.

**M<sup>me</sup> P. D'Alva** (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Je voudrais, avant toute chose, vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je remercie également tous les membres du Conseil d'avoir autorisé ma délégation à être présente à la table du Conseil.

Ma délégation remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, S. E. M. Miguel Trovoada, de l'exposé qu'il vient de présenter sur l'évolution de la situation dans notre pays et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) ainsi que de son dévouement et de l'engagement dont il fait preuve depuis sa nomination à l'égard de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous saluons le travail du BINUGBIS et accueillons avec satisfaction la recommandation du Secrétaire général visant à en proroger de 12 mois le mandat.

Je voudrais adresser également les sincères remerciements de mon pays à S. E. l'Ambassadeur António de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, pour sa détermination et son engagement personnel et pour son plaidoyer sans détour en faveur de solutions concrètes visant à renforcer le processus de paix en Guinée-Bissau. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix est un partenaire important de mon gouvernement en raison du rôle fondamental qu'elle joue dans l'articulation des efforts déployés par la communauté internationale afin d'appuyer et d'aider la Guinée-Bissau.

Nous savons également gré à S. E. l'Ambassadrice Sofia Mesquita Borges, Représentante permanente du Timor-Leste, de la déclaration qu'elle fera au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et de la volonté de la CPLP d'aider notre pays face aux nouveaux problèmes auxquels il va devoir faire face.

Au bout du long chemin, semé d'embûches, suivi par mon pays depuis le rétablissement de l'ordre constitutionnel, je dois avouer au Conseil, au moment de prendre la parole, que je suis aujourd'hui très optimiste. Comme l'ont souligné les orateurs qui m'ont précédée, les efforts et les progrès faits par les autorités démocratiquement élues de Guinée-Bissau ont considérablement contribué à améliorer la situation politique et socioéconomique du pays. Le climat d'ouverture et de communication, de collaboration et d'entente entre les principales institutions élues du pays a également joué un rôle important dans les résultats positifs observés aujourd'hui en Guinée-Bissau.

Depuis qu'il est en place, le nouveau Gouvernement a annoncé trois phases d'une stratégie visant à régler les difficultés auxquelles se heurte

le pays, et articulées respectivement suivant : le plan d'intervention d'urgence, le plan de secours et le plan de développement à moyen terme. Quand le Gouvernement a pris ses fonctions, il a dû faire face à une multitude de problèmes socioéconomiques, y compris les arriérés de salaires, les grèves des personnels de l'éducation et de la santé et les difficultés relatives à la prestation de services de base tels que l'approvisionnement en électricité et en eau potable. En plus de tous ces problèmes, la sous-région s'est heurtée à l'épidémie d'Ebola, qui a obligé la Guinée-Bissau à adopter des mesures préventives. L'objectif du plan d'intervention d'urgence du Gouvernement était précisément de s'attaquer à ces problèmes immédiats. Aujourd'hui, nous pouvons dire avec fierté que le Gouvernement a pu solder une grande partie des arriérés de salaires dus aux agents du service public, sauver l'année scolaire, améliorer nettement les services d'alimentation en électricité et en eau potable, et assurer la continuité de fonctionnement du système de santé, notamment en continuant de n'enregistrer aucun cas déclaré de maladie à virus Ebola.

Dans le cadre du plan d'intervention d'urgence, le Gouvernement a mis en place une commission nationale chargée de vérifier tous les contrats déjà établis par le Gouvernement de transition concernant l'exploration des ressources naturelles du pays, pour évaluer leur légitimité juridique et les avantages que le pays en tire. Le Gouvernement présentera son plan de développement à moyen terme à la communauté internationale à la conférence internationale des donateurs qui doit se tenir le 26 mars à Bruxelles.

Les autorités et le peuple bissau-guinéens sont pleinement conscients que la viabilité de la paix et le développement de leur pays leur incombent au premier chef. Toutefois, en tant que pays fragile en proie à d'énormes difficultés et défis depuis plusieurs années, nous avons sérieusement besoin de l'appui et de l'aide financière de la communauté internationale pour maintenir le pays sur la voie du développement. Nous avons besoin aujourd'hui plus que jamais que nos partenaires s'investissent de manière à ce que, comme le reste du monde, nous puissions nous concentrer sur nos objectifs de développement durable. À cet égard, nous espérons que tous nos partenaires et amis resteront à nos côtés dans cette nouvelle étape, et participeront à la table ronde des donateurs susmentionnée. Nous apprécions et saluons la participation de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la CPLP, de l'Organisation

internationale de la Francophonie et de l'ensemble des autres partenaires bilatéraux de la Guinée-Bissau au processus préparatoire de ladite conférence.

Notre gouvernement est pleinement engagé dans le processus de réforme, et comme le Premier Ministre, M. Domingos Simões Pereira, a réaffirmé au Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau à sa dernière réunion, qui s'est tenue ici à New York en novembre, que la Guinée-Bissau demeure fermement résolue à mettre en œuvre toutes les réformes qui s'imposent afin de permettre au pays de continuer d'aller de l'avant. Nous avons entrepris plusieurs réformes de grande envergure, mais la réforme du secteur de la sécurité demeure l'une des priorités du Gouvernement, qui, quoique lente, est déjà engagée grâce aux contributions et à l'appui de la CEDEAO et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. La nomination par le Président José Mário Vaz en septembre d'un nouveau chef d'état-major général des forces armées, la création d'un comité directeur national de la réforme du secteur de la sécurité, l'implication du Gouvernement par le truchement du Ministère de la défense et le récent transfert de nos infrastructures militaires, dont quatre de nos casernes militaires en cours de rénovation dans le cadre du programme national de réforme du secteur de la sécurité et de la défense par la Commission de la CEDEAO, montrent bien que la réforme est effectivement engagée.

À ce propos, nous félicitons et remercions le Ghana, qui assure actuellement la présidence de la CEDEAO, pour tous les efforts qu'il déploie et pour tout ce que la CEDEAO s'efforce de faire en vue de maintenir la paix et la stabilité en Guinée-Bissau. Cependant, pour que tous ces efforts puissent être véritablement durables, la Guinée-Bissau compte sur l'aide financière de l'ensemble de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour qu'il puisse constituer et gérer son fonds de pension pour les militaires mis à la retraite.

Pour terminer, je tiens à appeler l'attention du Conseil sur le fait que tous les problèmes auxquels la Guinée-Bissau est confrontée ont été signalés à maintes reprises au Conseil de sécurité et dans diverses instances internationales depuis plusieurs années. Nous estimons que le moment est désormais venu de prendre des mesures concrètes, et c'est ce que les Bissau-Guinéens attendent de la communauté internationale et de tous ceux qui sont présents ici. La Guinée-Bissau a tant à offrir au monde entier, et cela ne sera possible que grâce

à l'appui de la communauté internationale et à la volonté et à la persévérance de son humble peuple.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Ghana.

**M. Kanda** (Ghana) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à féliciter la Chine de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et du brio avec lequel il dirige les travaux du Conseil. Je tiens aussi à réaffirmer la gratitude et l'appui sans faille de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Ghana pour l'action que le Conseil mène en faveur de la paix et de la sécurité internationales aux fins du développement durable.

La dixième réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau s'est tenue le 18 novembre ici au Siège de l'ONU, sous l'égide des Ministres des affaires étrangères du Ghana et du Timor-Leste, afin de trouver des moyens efficaces de coordonner et d'harmoniser les interventions internationales en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans les efforts que nous déployons pour garantir la stabilité politique et le relèvement économique de la Guinée-Bissau. Au cours des délibérations, nous avons pris conscience de l'insuffisance des ressources disponibles pour répondre aux besoins mondiaux urgents et concurrents. Pourtant, la nécessité de réaliser à tout prix des progrès et à les pérenniser nous a rendus résilients, dans l'espoir qu'avec l'appui du Conseil nous serons en mesure de donner au peuple bissau-guinéen confiance en l'avenir.

Depuis lors, des progrès ont été accomplis par le Gouvernement bissau-guinéen, par la CEDEAO, par la Communauté des pays de langue portugaise et par l'ONU pour conserver les acquis nécessaires à la stabilité politique et au relèvement économique de la Guinée-Bissau. Je tiens donc à remercier le Secrétaire général de son rapport en date du 19 janvier (S/2015/37) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous exhortons tous les partenaires à continuer d'aider la Guinée-Bissau. La CEDEAO appuie la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau soit prolongé dans ses fonctions pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 29 février 2016.

Pour sa part, la CEDEAO continuera d'étayer les efforts visant à consolider la paix, la stabilité et la sécurité de même qu'à promouvoir le développement

durable en Guinée-Bissau. En conséquence, nous avons prorogé le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau au-delà du 31 décembre 2014 pour une période de six mois, en conservant les effectifs actuels de la force en dépit des conséquences de l'épidémie de la maladie à virus Ebola sur les économies fragiles de l'Afrique de l'Ouest. L'appui de l'ONU à l'action de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau est en effet indispensable pour maintenir les progrès qui ont été accomplis jusqu'ici dans le pays.

Compte tenu des difficultés politiques auxquelles se heurte actuellement la République de Guinée-Bissau, le Gouvernement a mis en place un programme de réformes en trois phases comprenant un plan d'intervention d'urgence, un plan de secours et un plan de développement, et a encouragé ses partenaires de développement à contribuer à ce processus. À sa 33<sup>e</sup> séance, le Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO a, entre autres choses, recommandé aux partenaires internationaux de participer activement à la conférence internationale des donateurs pour la Guinée-Bissau, dont le but est de contribuer au financement du programme de réformes envisagé par le pays. À cette fin, le Ghana accueillera une réunion préparatoire à Accra le 9 février.

Je voudrais, pour terminer, exhorter nos partenaires internationaux à continuer d'appuyer les efforts déployés par la Guinée-Bissau pour pérenniser les acquis obtenus en matière de consolidation de la paix, de démocratie et de développement économique en participant à la conférence pour les annonces de contributions des donateurs, qui doit se tenir le 25 mars à Bruxelles.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Timor-Leste.

**M<sup>me</sup> Mesquita Borges** (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette très importante séance. Je tiens également à vous féliciter de l'accession de la délégation chinoise à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, et vous adresse tous nos vœux de succès. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Miguel Trovada, de son exposé sur l'évolution récente de la situation, ainsi que l'Ambassadeur Patriota, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil ce matin au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), dont les membres sont l'Angola, le Brésil, Cabo Verde, la Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe et, mon propre pays, le Timor-Leste.

La Guinée-Bissau a accompli d'importants progrès ces derniers mois sous la direction ferme des autorités nouvellement élues, qui ont pris les premières mesures en vue de réformer le secteur de la sécurité, renforcer le système judiciaire et améliorer la gestion des recettes de l'État et la prestation des services sociaux et collectifs de base, en plaçant un accent particulier sur le secteur de l'éducation et la prévention du virus Ebola.

En ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, le nouveau chef d'état-major des Forces armées a remanié le commandement de différents corps de troupe depuis sa nomination, et le Ministre de la défense a mis en place un comité chargé d'examiner la liste des membres du personnel militaire qui devront être démobilisés par une mise à la retraite. Nous remercions la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'avoir maintenu la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB). Nous reconnaissons le rôle crucial qu'elle a joué dans le maintien de la stabilité, la protection des autorités et des institutions, ainsi que dans les efforts visant à réformer le secteur de la sécurité. Ces efforts doivent se poursuivre de manière durable dans le cadre d'un programme global et en coordination avec d'autres partenaires internationaux qui envisagent de reprendre leur coopération dans ce domaine, y compris les pays de la CPLP.

Le rapport du Secrétaire général (S/2015/37) appelle également l'attention sur les nombreux défis qui attendent la Guinée-Bissau. Nous encourageons donc le Gouvernement à poursuivre les réformes de l'État visant à renforcer la stabilité politique et le développement socioéconomique, à consolider l'état de droit et à protéger et promouvoir les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de tous les Bissau-Guinéens. Toutefois, en dépit de ces réalisations, la Guinée-Bissau reste un État sortant d'un conflit dont les institutions fragiles sont et les ressources financières limitées. Il est donc essentiel que la communauté internationale soutienne les efforts de réforme sur le plan aussi bien technique que financier, y compris en garantissant la stabilité afin que les autorités nationales puissent mettre en œuvre les réformes nécessaires.

La CPLP et ses États membres demeurent déterminés à soutenir le peuple et les autorités bissau-guinéens. Le 29 octobre, une réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la CPLP a réaffirmé le rôle important que la Communauté peut jouer dans l'assistance technique fournie au pays, en s'appuyant sur leur langue et leur modèle administratif communs, ainsi que sur l'expérience de ses États membres en matière de coopération avec la Guinée-Bissau.

Comme l'a déjà mentionné le représentant du Ghana, en novembre, nos Ministres des affaires étrangères respectifs, en leur qualité de Présidents de la CEDEAO et de la CPLP respectivement, ont organisé une réunion très fructueuse et couronnée de succès du Groupe de contact international, au cours de laquelle S. E. le Premier Ministre, M. Domingos Simões Pereira, a présenté les principales priorités du Gouvernement en matière de réforme. Le Groupe a mis en évidence la nécessité pour l'ECOMIB de poursuivre sa mission. Il a également demandé à tous les partenaires internationaux de participer activement à la conférence internationale des donateurs pour la Guinée-Bissau, prévue pour le 25 mars à Bruxelles.

Au nom de la CPLP, je tiens à assurer la Guinée-Bissau du plein appui de tous les États membres de la Communauté à la conférence des donateurs et souligne que nous continuerons de chercher à obtenir l'engagement total de tous les partenaires internationaux. En ce moment crucial, il est impératif que la communauté internationale apporte son soutien aux efforts de réforme en cours et prévus par les autorités de la Guinée-Bissau et que toutes les parties prenantes s'associent aux priorités définies par le Gouvernement et approuvées par l'Assemblée nationale.

La CPLP et ses États membres restent déterminés à coordonner leurs efforts avec l'Organisation des Nations Unies, la CEDEAO, l'Union africaine et l'Union européenne. La Commission de consolidation de la paix, sa formation Guinée-Bissau et le Groupe de contact international constituent des instances idéales pour renforcer cette coopération à l'appui des priorités définies par le Gouvernement de la Guinée-Bissau.

Enfin, nous reconnaissons le rôle crucial joué par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et par le Représentant spécial du Secrétaire général. À cet égard, nous nous félicitons du récent rapport du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau et de ses recommandations que nous appuyons pleinement, en

particulier la prorogation du mandat du BINUGBIS pour une période de 12 mois, et l'approbation par le Conseil de l'ECOMIB en tant que garant de la stabilité et partenaire de la réforme du secteur de la sécurité.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 45.*